

# le point d'appui

LE JOURNAL DU  
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
SEESUS - SCFP 7498

JUN 2009  
VOLUME 11, NUMÉRO 2



2009



# Éditorial

## Des abeilles à la une

En effet, avec la grande tournée des secteurs réalisée au printemps, ça commence à grouiller pas mal dans la ruche du SEESUS. Dans ce numéro, nous avons colligé pour vous, principalement des informations autour des démarches entreprises pour nos négociations, ainsi que d'autres informations sur la façon que ça se passe ailleurs dans d'autres syndicats similaires au nôtre, et regroupés comme nous au sein du Conseil provincial du soutien universitaire (CPSU).

Je vous invite à lire le mot de Stéphane, notre président, qui aborde bien sûr le sujet principal, mais surtout qui nous a réservé **un scoop** à propos d'un jugement que nous attendions avec impatience, sur la date d'entrée en vigueur des augmentations de **2 %** décrétées par le gouvernement. À la fin, il reviendra en nous présentant le comité de bien-être. Par la suite, c'est Daniel Bizier, notre vice-président aux relations de travail, qui fait le point sur les fruits de notre tournée des secteurs et sur les **travaux entrepris par le comité de négociation**. Daniel Proulx, agent de relations de travail, poursuit en nous brochant un tableau des plus précis, sur les **négociations dans les autres syndicats du CPSU**. Il est particulièrement intéressant d'y lire les règlements récemment obtenus ailleurs.

Pour faire suite à une interrogation qui est très souvent ressortie lors de la tournée des secteurs, nous avons demandé à Charles Miquelon, agent de relations de travail et membre du comité sur l'équité, de nous tracer un **état des travaux sur l'équité**. Vous verrez, le travail est colossal et il n'est pas terminé.

Joane, secrétaire au bureau, nous présente une nouvelle mise à jour de la **liste de toutes les déléguées et de tous les délégués de secteurs**. Vous pourrez constater comment la tournée de secteurs a été des plus fructueuses. Plus loin, elle nous revient avec le **mouvement du personnel**.

Vous trouverez aussi dans nos pages, deux capsules d'information qu'ont bien voulu nous préparer nos deux agents de relations de travail. Une capsule porte sur les **horaires de travail**, régulier ou variable, et une autre sur le droit à la **représentation syndicale**. Encore ailleurs, vous pourrez prendre connaissance de la liste des **récipiendaires des bourses d'études** du SEESUS dans le cadre de notre concours biannuel de l'hiver dernier.

Finalement, je vous invite à consulter la **liste des activités du 35<sup>e</sup> anniversaire du SEESUS** que nous a concocté notre fameux comité des activités sociales. Noircissez vos agendas à souhait.

Bonne lecture et bonnes vacances!

Richard Corriveau  
Vice-président à l'information et aux communications

Dans ce numéro

Éditorial	2
Mot du président	3
Tournée des secteurs	4
Horaire variable	4
Programme de bourses	4
Nouvelles du CPSU	5
Droit de représentation	5
Équité salariale	6
Nouveaux membres	7
Activités du 35 <sup>e</sup>	8
Mouvement du personnel	9
Opinion des membres	11
Virus H1N1	11
Comité de bien-être	12



J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue à madame Luce Samoisette en tant que première rectrice de l'histoire de l'Université de Sherbrooke. Je lui souhaite un excellent mandat rempli de sages décisions. J'aimerais aussi saluer monsieur Bruno-Marie Béchard et lui souhaiter de relever plein de nouveaux défis.

Le SEESUS fête cette année ses 35 ans d'existence et le lancement des activités a eu lieu le 13 mai dernier sous un chaud soleil du printemps. Les membres du comité des activités sociales nous ont préparé une série d'activités exceptionnelles pour souligner et fêter cet événement important. Vous retrouverez une description de l'ensemble de ces activités un peu plus loin dans ce numéro du *point d'appui*.

L'unité 98 (recherche) et l'unité 74 (régulier) sont présentement en négociations comme vous le savez sans doute. Nous sommes en attente d'une décision de la Commission des relations de travail concernant notre processus de fusion des accréditations qui pourrait changer le paysage de ces négociations. Nous avons complété la tournée des secteurs au mois d'avril dernier et nous sommes bien contents de votre participation. Le comité de négociation travaille présentement à l'élaboration du cahier de demandes à partir de vos requêtes. Nous prévoyons présenter le cahier au conseil syndical et ensuite à l'assemblée générale cet automne. Il sera par la suite déposé à la partie patronale, ce qui amorcera officiellement la table de négociation.

Je termine avec **une très bonne nouvelle**. Le 27 mai dernier, l'honorable Léo Daigle, juge de la Cour supérieure du Québec, a rejeté la demande de révision judiciaire de l'Université de Sherbrooke qui contestait la décision rendue par M<sup>e</sup> Huguette Gagnon en janvier 2008.

M<sup>e</sup> Gagnon prononçait une sentence arbitrale qui accueillait un grief déposé par le Syndicat en 2006 et qui **ordonnait** à l'Université de Sherbrooke de verser aux personnes salariées les sommes d'argent que représente une augmentation de 2 % pour les mois de janvier, février et mars 2006, des taux horaires des échelles de classification et des primes, avec les droits et privilèges prévus à la convention collective, le tout avec les intérêts sur les sommes dues.

Le grief à l'origine de cette décision avait été déposé pour contester le fait que l'Université avait versé ses augmentations au 1<sup>er</sup> avril et non au 1<sup>er</sup> janvier tel que stipulé à la convention collective. **Il faudra que l'Université rembourse ces trois mois rétroactivement, pour chacune des années, de 2006 à aujourd'hui.**

Je vous souhaite de belles vacances à tout le monde.

Syndicalement,

Stéphane Caron  
Président

## Retour sur la tournée des secteurs



La tournée des secteurs est terminée et nous sommes fiers d'avoir recueilli beaucoup d'informations et de demandes. De plus, je suis particulièrement heureux de voir que presque tous les secteurs ont élu des délégués

et délégués pour bien vous représenter durant la prochaine négociation et dans le futur. Une pleine délégation est un signe de santé pour notre syndicat. Votre comité de négociation est formé de Rock Bélanger, Richard Corriveau, Daniel Proulx, Odile Couture ainsi que moi-même avec la précieuse aide de notre conseiller du SCFP, Michel Murray, et le tout supervisé par notre président Stéphane Caron. Nous travaillons très consciencieusement à produire notre cahier de demandes dans les plus brefs délais.

Présentement, nous sommes à étudier les conventions collectives des autres universités afin de pouvoir nous comparer. Nous avons sorti les clauses qui ont un lien direct avec nos demandes, soit les avantages sociaux et les échelles de salaire. Un contact constant est maintenu avec les autres sections locales, ainsi qu'un échange d'informations sur le déroulement de leur négociation passée et à venir. Par ailleurs, des comparatifs ont été sortis sur les différences du coût de la vie des autres régions par rapport à la région de Sherbrooke. Beaucoup de documentation a été recueillie afin de rendre cette négociation la plus vraie et crédible possible.

Le travail n'est pas terminé. Si vous avez d'autres demandes, il n'est pas trop tard. Nous envisageons vous présenter le cahier de demandes à l'automne, lors d'une assemblée générale. Par la suite débutera la négociation avec la partie patronale.

Daniel Bizier  
Vice-président aux relations de travail

## Horaire variable vs horaire régulier

Lorsque vous commencez une période de paye, deux choix s'offrent à vous (article 7-2.01). Le premier choix est d'indiquer les heures de référence du matin et de l'après-midi, ce qui fera en sorte de déterminer que vous choisissiez l'option d'horaire variable. Le deuxième est de cocher la case « horaire choisi », ce qui veut dire que vous respectez un horaire fixe. Cette option ne vous permet pas de prendre des demi-journées variables mais, en contrepartie, si votre patron vous demande de travailler sur l'heure du midi, avant ou après votre journée régulière de travail, vous serez rémunéré au taux de travail supplémentaire.

Vous avez la possibilité et le droit de changer d'option à chaque période de paye.

Alors faites le choix qui vous sera le plus profitable!

Syndicalement,

Daniel Proulx  
Agent de relations de travail

## Programme de bourses d'études

Le 15 avril dernier, le comité exécutif a analysé les huit demandes de bourses reçues au bureau du SEESUS pour la session d'hiver 2009. Voici les personnes gagnantes des bourses au montant de 500 \$ chacune :

- Pour son **RENDEMENT ACADÉMIQUE**, la bourse a été remise à **M. Danny Bergeron**, étudiant au premier cycle au programme de biochimie, fils de M. Marc Bergeron du Service des immeubles.
- Parmi toutes les demandes reçues, le nom de **M. Étienne Plante-Rodrigue**, fils de Mme Normande Plante de la Faculté d'éducation, a été tiré **AU HASARD**. M. Plante-Rodrigue est étudiant au baccalauréat en génie mécanique.

**Félicitations** et bonne chance dans la poursuite et la réussite de vos études.

## Des nouvelles de nos consœurs et confrères membres du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU)



UQAC (SCFP 1574) – Le Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université du Québec à Chicoutimi a signé, le 28 octobre 2008, une nouvelle convention collective qui se terminera en 2013. Selon leur présidente, les membres sont satisfaits, surtout de **l'augmentation salariale des trois premières années (4 % - 4½% - 4½%)**. *En 2012, puis en 2013, les parties vont se rencontrer et convenir des modifications à l'échelle salariale tout en respectant les taux offerts pour la fonction publique.*

**La requête en accréditation du personnel de recherche déposée par le Syndicat a été acceptée par l'Employeur.** Le Syndicat accueille donc 48 nouveaux membres. Félicitations et bienvenue à ce nouveau groupe!

SEUQAM (SCFP 1294) – Syndicat des employées et employés de l'Université du Québec à Montréal. Le 13 mai 2009, soit deux ans après l'échéance de leur convention collective, une entente est finalement intervenue entre le personnel et l'Université. Un montant forfaitaire de 1 % a été accordé pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009. **En plus des augmentations consenties au secteur public, un 2 % sera ajouté à chaque année en 2009, 2010 et 2011.** Leur nouvelle convention est renouvelée jusqu'au 31 mai 2012.

ETS (SCFP 3187) – École de technologie supérieure. Après un long piétinement dans les négociations, une entente est finalement intervenue le 3 avril dernier. **Les augmentations à recevoir sont similaires à celles du SEUQAM.** La convention collective est du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2012.

SEBEP (SCFP 1604) – Syndicat des employés de bureau de l'École polytechnique. Leur convention collective a été signée en décembre 2007. Depuis le 12 novembre 2008, ils ont débuté la phase II de la négociation. Les points en discussion sont l'assignation et l'affectation temporaire, **l'horaire de travail réduit de 5 à 4 jours (35 heures par semaine)**, le financement et l'étalement de la rémunération.

Il y a eu le dépôt du rapport de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) sur les PPP dans les universités québécoises. Le CPSU a organisé un colloque sur les PPP qui s'est tenu les 25 et 26 mai 2009 à Trois-Rivières. Pour plus de renseignements, et pour faire la lecture du rapport, vous pouvez vous rendre sur le site de l'IRIS à l'adresse suivante : [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca).

Daniel Proulx  
Représentant aux affaires externes

---

## Le droit de représentation syndicale



Étant donné que plusieurs personnes ne connaissent pas tous les services offerts par le SEESUS, j'aimerais vous donner l'information suivante.

Vous pouvez appeler au SEESUS en tout temps pour vous faire accompagner par un représentant syndical lors d'une rencontre avec votre supérieur immédiat concernant les conditions de travail (article 9-1.01) :

*Rien dans la présente clause ne doit être considéré comme ayant pour effet d'empêcher une personne salariée, accompagnée d'une personne représentante syndicale si elle le désire, de discuter avec la personne supérieure immédiate de tout problème relatif à ses conditions de travail et ce, avant de recourir à la procédure de grief.*

**NOUS SOMMES TOUJOURS DISPONIBLES POUR VOUS REPRÉSENTER!**

Ne vous inquiétez pas! Nous utiliserons toutes les règles, lois et, bien sûr, la convention collective pour faire valoir vos droits.

Charles Miquelon  
Agent de relations de travail

---

# ÉTAT DES TRAVAUX EN ÉQUITÉ

---

Le processus d'équité salariale a commencé dans les années 80. Tout comme dans le secteur public, ce sera plutôt dans les années 90 qu'un début de démarche d'équité sera entamé avec l'UdeS. En 1997, une entente a eu lieu avec l'Employeur après la mise en œuvre d'un plan d'évaluation à 16 sous-facteurs. Il faut noter que cette démarche s'est faite dans un contexte où il n'y avait pas de loi pour l'encadrer. La démarche s'est plutôt terminée en exercice de relativité salariale. Rappelons qu'une démarche de relativité salariale a pour objectif d'examiner la valeur relative des emplois les uns par rapport aux autres, sans **procéder à toutes les étapes d'une démarche d'équité salariale comme celles de l'identification des prédominances sexuelles des catégories, la comparaison des catégories féminines aux catégories masculines** tant au niveau de leur évaluation que de leur rémunération.

En 1997 est entrée en vigueur la *Loi sur l'équité salariale*. Au même moment, les universités avaient accepté la relativité et voulaient faire reconnaître l'exercice par le chapitre IX de la *Loi sur l'équité salariale*. Les syndicats ont contesté que le chapitre IX : « *crée un régime d'exception pour les entreprises ayant mis sur pied un programme d'équité salariale ou de relativité salariale avant le 21 novembre 1996* ». Ce chapitre a donc été reconnu invalide par la Cour supérieure en 2004. Les employeurs ont donc l'obligation de faire la démarche et beaucoup sont réticents à le faire. Le portrait doit se faire au 21 novembre 2001.

Il y a quatre étapes à réaliser selon la loi :

Identification des catégories d'emplois (161 catégories d'emplois) :

a. Prédominance féminine et masculine

Choix des outils – UdeS veut garder le plan à 16 sous-facteurs et faire la démarche en comité distinct. Quatre facteurs doivent être pris en compte : les qualifications requises, les responsabilités assumées, les efforts requis et les conditions dans lesquelles le travail est effectué.

Évaluation des catégories d'emplois :

- Collecte des données
- Évaluation
- Entente des deux parties
- Pondération
- Faire les calculs pour tracer les courbes

Les personnes qui ont quitté l'Université et qui étaient en poste au 21 novembre 2001 sont aussi admissibles à des ajustements salariaux. Il faut cependant faire attention; même si une personne est admissible, ça ne signifie pas automatiquement qu'il y aura ajustement.

Nous avons présentement effectué l'identification des catégories d'emplois, le choix des outils. Dans l'évaluation des catégories, nous avons effectué une collecte des données. Ce processus a été mené par l'entremise d'un questionnaire à certains membres qui étaient en emploi avant le 21 novembre 2001.

Nous sommes présentement en évaluation des catégories. Au cours de cette démarche, nous allons probablement entrer en contact avec certains d'entre vous pour compléter les informations du questionnaire.

En résumé, l'UdeS doit faire la démarche pour répondre aux exigences de la *Loi sur l'équité salariale*. C'est à elle de prouver qu'il n'y a pas de discrimination ou de corriger s'il y a lieu. Si le comité d'équité salariale, formé d'une représentante et d'un représentant de l'Employeur et de quatre représentantes et représentant du SEESUS n'arrive pas à s'entendre, il peut s'adresser à la Commission de l'équité salariale pour résoudre les différends durant et après le processus.

En espérant vous avoir éclairé,

Charles Miquelon  
Comité de l'équité salariale

---

# Nouveaux membres délégués

Nous avons profité de notre tournée des secteurs pour élire des membres délégués ainsi qu'en réélire d'autres pour un nouveau mandat. Voici la liste complète des membres délégués pour chaque secteur.



FACULTÉ D'ADMINISTRATION	France Boulanger Solange Masson — Substitut	16 mars 09	FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, ÉCOLE DE MUSIQUE	Chantal Roy <b>1 poste à combler</b>	4 avril 09
SERVICE DE RECHERCHE ET DE LA CRÉATION, BLEU, SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT, SERVICE DE LA POSTE	<b>4 postes à combler</b>		Campus de Longueuil	Lucie Lapierre France Girard — Substitut	9 avril 09
BUREAU DE LA REGISTRAIRE	Céline Corbeil <b>1 poste à combler</b>	23 mars 09	SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	Sylvain Grenier Ghislain Leblanc — Substitut	14 avril 09
FACULTÉ D'ÉDUCATION, FACULTÉ DE THÉOLOGIE, D'ÉTHIQUE ET DE PHILOSOPHIE, FACULTÉ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, CARTOTHÈQUE	Odile Couture <b>1 poste à combler</b>	31 octobre 07	SERVICE DES COMMUNICATIONS, RELATIONS AVEC LES DIPLOMÉS, AGENCE DES RELATIONS INTERNATIONALES	Francine Gauthier Lucie Nicol — Substitut	15 avril 09
BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES	Lucie Bédard <b>1 poste à combler</b>	25 mars 09	FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ, BIBLIO DES SCIENCES DE LA SANTÉ, INSTITUT DE PHARMACOLOGIE, PAVILLON GÉRALD-LASALLE	Christiane Lapointe Bruno Gagné Linda Boisclair Mathieu Mercier Diane Croteau Pierre Simo Julie Chabot — Substitut	16 avril 09
FACULTÉ DE DROIT, BIBLIO DE DROIT ET SERVICE DES ARCHIVES	Marie-Hélène Dubois Hélène Godin — Substitut	30 mars 09	CENTRE CULTUREL	Jean Grondin Gilles Jean — Substitut	20 avril 09
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Dominic Brisson Sébastien Corriveau Steve Renaud Karel Forestal—Substitut	31 mars 09	FACULTÉ DE GÉNIE	Pierre Lafrance Daniel Gaucher Évelyne Cormier — Substitut	21 avril 09
SERVICE DES IMMEUBLES	Rock Bélanger Yvan Leclerc André Robert—Substitut	1 avril 09	SERVICE DE SOUTIEN À LA FORMATION	Langis Morin André Rousseau — Substitut	22 avril 09
FACULTÉ DES SCIENCES, BIBLIO DES SCIENCES ET DE GÉNIE, INSTITUT DES MATÉRIAUX INTELLIGENTS, CUFE	Michel Benoit Caroline Bergeron Éric Lebel—Substitut	2 avril 09	SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE, SERVICES AUXILIAIRES (RÉSIDENCES), BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	Jacqueline Larocque <b>1 poste à combler</b>	23 avril 09

# HORAIRE DES ACTIVITÉS

## ~ FÊTES DU 35<sup>e</sup> ~

4 à 7 ~ LANCEMENT DES ACTIVITÉS

13 mai 2009

**Billets pour tirage**



**JOURNÉE DE GOLF ~ Prince-de-Galles**

18 juin 2009

Coût 10 \$

Arrivée des participants pour 13 h 30 incluant voiturette de golf+buffet froid



**LE CEP D'ARGENT**

3 septembre 2009

Coût 10 \$

**Billets pour tirage**

Visite des vignobles à 17 h suivie d'un souper

**SOIRÉE DE QUILLES ~ Clair de Lune (avec conjoint)**

Halloween 31 octobre 2009



Coût 5 \$ /Personne



**Billets pour tirage**

Salon de Quille Sher-Mont sur King Est / Arrivée des participants costumés à 23 h



**PARTY DE NOËL ~ Théâtre Granada**

10 décembre 2009



**5 à 7 ~ Endroit et date à déterminer**

Il y aura diverses activités pour les fêtes du 35<sup>e</sup> tout au cours de l'année. Un tirage de 1 000 \$ aura lieu au party de Noël du SEESUS le 10 décembre 2009. Chaque membre du SEESUS aura un coupon dans la boîte de tirage car ce n'est pas un prix de présence. En participant aux activités où est inscrit « **billet pour tirage** » sur l'affiche des fêtes du 35<sup>e</sup>, vous aurez droit à un billet supplémentaire augmentant ainsi votre chance de gagner le grand prix.

Prendre note qu'il n'y a pas de libération pour ces activités.

En espérant vous voir en grand nombre

Comité des activités sociales



# Mouvement du personnel

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00141	Secr. dir. (Dép. lettres et communications) - FLSH	Classe 6	Louise Beaucage	Secrétaire (Dép. génie mécanique) - Génie	Classe 4	4 mai 09	Décision de Christiane Bolduc de ne pas conserver le poste
00192	Techn. en SI (Dép. informatique) - F. sciences	Classe 10	Jean-François Gauthier	Salarié temporaire		6 avril 09	Décision de Nicolas Poulin de ne pas conserver le poste
00231	Commis aux aff. acad. (Dép. pédagogie) - F. éducation	Classe 6	Karine Houde	Salariée temporaire		16 février 09	Décision de Isabel Létourneau de ne pas conserver le poste
00238	Secrétaire Dép. réadaptation—FMSS	Classe 4	Amélie Campagna	Secrétaire Dép. médecine—FMSS	Classe 4	16 février 09	
00249	Techn. en administration Adm./FMSS	Classe 8	Geneviève Pruneau	Salariée temporaire			
00254	Secrétaire Adm./FMSS	Classe 4	Lina Giguère	Salariée temporaire		9 mars 09	
00256	Techn. en informatique S.T.I.	Classe 10	Philippe Roy	Personne de l'extérieur		30 mars 09	
00260	Aide de laboratoire Atelier central—FMSS	Classe 2	Kathleen Cass	Salariée temporaire		16 mars 09	Décision de Richard Couture de ne pas conserver le poste
00270	Secrétaire Animation et aide fin.—SVE	Classe 4	Sabryna Gauthier	Salariée temporaire		9 mars 09	
00271	Techn. de la documentation Serv. techniques — Service des bibliothèques et archives	Classe 8	Mélanie Laprise	Techn. de la documentation Serv. techniques — Service des bibliothèques et archives	Classe 8	27 avril 09	
00274	Techn. en administration Adm—SPAP	Classe 8	Cindy Lessard	Techn. en administration/Adm SRHF	Classe 8	9 mars 09	
00280	Commis (comptes à payer) Service finances—SRHF	Classe 5	Luce Forget Liza Lang	Commis II (compt.) - SRHF Personne de l'extérieur	Classe 4	20 février 09 6 mai 09	2 postes
00282	Commis (Fonds restriction) Service finances—SRHF	Classe 6	Julie Rhéaume	Salariée temporaire		23 mars 09	
00293	Commis saisie des données Institut des matériaux et systèmes intelligents	Classe 4	Hélène Morin	Secrétaire direction/Adm FMSS	Classe 6	20 avril 09	Temps partiel
00294	Préposé à l'entretien (terrain) Service des immeubles	Classe 4	Guy Côté	Mécanicien en tuyauterie Entretien et réparations— Service des immeubles	Classe 7	11 mai 09	
00297	Secr. direction Dép. psychologie—FLSH	Classe 6	Martine Ongenae	Secr. dir.—Dép. sc. santé communautaire—FMSS	Classe 6	16 avril 09	
00299	Animalier Animalerie—FMSS	Classe 4	Fabien Nadeau	Aide de laboratoire Atelier central—FMSS	Classe 2	13 avril 09	

# Mouvement du personnel (suite)

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00301	Secr. dir. (Dép. physio et biophysique) - FMSS	Classe 6	Christiane Gauvin-Ducharme	Secrétaire — Dép. anatomie et bio cell.— FMSS	Classe 4	6 avril 09	
00302	Préposé au SSAP /Adm (temps complet)	Classe 4	Claude Cayouette	Préposé au Centre sportif /Adm (temps partiel)	Classe 4	23 mars 09	
00305	Secr. direction (BEPP) Faculté d'éducation	Classe 6	Karine Bolduc	Salariée temporaire		19 mai 09	
00307	Commis service clientèle Bureau de la registraire	Classe 5	Marilou V. Bélisle	Cl.6—Commis aff. acad. Programme 1er cycle - F. adm.	Classe 6	2 nov. 09	Temps partiel
00309	Commis service clientèle Bureau de la registraire	Classe 5	Lucie Gagnon	Cl.6—Commis serv. clientèle Bureau de la registraire.	Classe 6	19 mai 09	Temps partiel
00319	Techn. en administration SRHF	Classe 8	Nancy Breton	Salariée temporaire		4 mai 09	
00321	Techn. en administration Service des immeubles	Classe 8	Johanne Chénard	Personne de l'extérieur		19 mai 09	
00322	Techn. en mécanique du bâtiment — Serv. immeubles	Classe 9	Yanick Roberge	Personne de l'extérieur		25 mai 09	Longueuil
00323	Techn. en administration Service des finances — SRHF	Classe 8	Odette Bilodeau	Techn. en administration	Classe 8	27 avril 09	
00324	Aide technique (audiovisuel) STIC — FMSS	Classe 3	Isabelle Giroux Robert Robillard	Salariée temporaire Salié temporaire		6 avril 09 26 mai 09	
00326	Commis (rémunération) SRHF	Classe 6	France Boulanger	Secrétaire de direction Faculté d'administration	Classe 6	11 mai 09	
00328	Agent sécurité-prévention Service immeubles	Classe 5	Jean-Alexandre Beaudesne-Rouleau	Agent sécurité-prévention Service immeubles	Classe 5	21 mai 09	
00329	Secrétaire Adm.-FMSS	Classe 4	Annie Carboneau	Salariée temporaire		11 mai 09	
00331	Agent d'administration (Dép. anatomie et biologie cellulaire) - FMSS	Classe 7	Carmen Labrecque	Agent d'administration Adm/FMSS	Classe 7	25 mai 09	
00336	Aide de laboratoire Atelier central - F MSS	Classe 2	Kathleen Cass Émilie Langlois	Salariée temporaire Salariée temporaire		11 mai 09 28 mai 09	2 postes
00337	Techn. en systèmes ordines STIC - FMSS	Classe 10	Yanick Bonneville	Salarié temporaire		25 mai 09	
00343	Commis I (Bibliothèque) Biblio des sciences humaines	Classe 5	Isabelle Boutin	Techn. documentation Faculté d'éducation	Classe 8	25 mai 09	
00347	Secrétaire de direction SRHF	Classe 6	Marie-Claude Archambault	Commis (rémunération) SRHF	Classe 6	1 juin 09	
00375	Techn. en systèmes ordines Adm/Faculté d'administration	Classe 10	Stéphane Blais	Techn. en systèmes ordines Adm/Faculté d'administration	Classe 10	14 juillet 09	Horaire de jour

Monsieur Louis Marquis, Vice-recteur à la communauté universitaire

Objet : Demande de retraite graduelle selon la convention collective du SEESUS

Monsieur Marquis,

Je suis un employé de soutien (commis) de l'Université de Sherbrooke depuis plus de 33 ans. J'ai fait, au mois d'avril dernier, une demande de retraite graduelle au nouveau Service des ressources humaines et financières et je dois vous dire que je n'aurais jamais cru être traité de cette façon. Quand l'heure de la retraite arrive, c'est excessivement décevant, Monsieur Marquis, de remettre en question le dévouement que l'on a eu pendant toutes ces années.

Étant hors délais pour présenter ma demande, je me suis adressé à mon syndicat pour savoir si je pouvais malgré tout la déposer. Le président m'a immédiatement informé qu'il y avait eu des précédents et que si mon supérieur immédiat était d'accord, il n'y aurait pas de problème.

Mon supérieur était d'accord et nous avons bien pris soin de considérer les besoins du département. Il a donc déposé ma demande au SRHF à la fin avril afin que je puisse entamer ma retraite au 1<sup>er</sup> juin.

Aux dires du président de mon syndicat, je devais recevoir l'approbation dans des délais normaux. Tout à coup rien ne va plus... Une personne conseillère du Service des ressources humaines et financières se mêle du dossier. Étant donné qu'il y aura un nouveau directeur de département au mois de juin, elle ne peut pas me donner de réponse avant qu'il soit en poste.

Vous comprendrez, Monsieur Marquis, que je me suis trouvé très naïf de penser qu'après toutes ces années de loyaux services et après avoir pris soin de planifier ma retraite avec mon directeur de département, qu'on puisse bloquer une demande qui fait l'affaire de tous.

Je suis convaincu que cette personne a commis une erreur et qu'elle s'est entêtée en cherchant uniquement une façon de s'en sortir. Je plains les gens qui auront à transiger avec elle, car ce genre d'attitude ne mène qu'à des conflits. Mais je vais faire ce qu'elle demande, soit pénaliser ma faculté et les travailleurs qui en font partie.

Je n'ai pas vraiment d'attente en vous écrivant cette lettre. Je ne demande pas de la compréhension, mais j'aurais aimé du RESPECT, un respect auquel j'ai droit.

Ce sont des êtres humains qui travaillent dans notre université, Monsieur Marquis, et ça ne se gère pas comme des chiffres.

Respectueusement,

Un employé furieux

*NDLR : Tous les noms, sauf celui du vice-recteur à la communauté universitaire, ont été retirés pour éviter d'identifier les gens impliqués dans ce dossier. L'auteur de cette lettre a finalement obtenu sa retraite graduelle tel que demandé initialement.*

## Savez-vous quoi faire contre le virus A(H1N1)?

Le virus A(H1N1) (grippe porcine chez l'être humain) est une maladie respiratoire qui se manifeste par des symptômes semblables à ceux de la grippe saisonnière (fièvre et toux, nez qui coule, maux de gorge, douleurs musculaires, fatigue et manque d'appétit).

Toutes les souches de la grippe peuvent être dangereuses. Cependant, de bonnes pratiques hygiéniques appliquées quotidiennement vous permettront de vous protéger si le virus se propage rapidement au Canada.

- Lavez-vous soigneusement et fréquemment les mains au savon et à l'eau chaude au moins 20 secondes — ou utilisez un gel antiseptique pour les mains.

- Toussiez ou éternuez dans votre bras plutôt que dans votre main.
- Nettoyez et désinfectez les surfaces et les articles que vous partagez avec d'autres personnes.

Restez à la maison si vous êtes malade, et consultez un fournisseur de soins de santé si vos symptômes s'aggravent.

S'INFORMER, C'EST SE PROTÉGER

Pour en savoir plus sur la prévention de la grippe, visitez [www.combattezlagrippe.ca](http://www.combattezlagrippe.ca) ou composez le **1-800-454-8302**  
ATS 1-800-465-7735

Source : Agence de la santé publique du Canada

## Qu'est-ce que le comité de bien-être?

Par Stéphane Caron

Le but premier du comité est indiqué à l'article 10-8.01 de la convention collective :

*L'Université et le Syndicat collaborent au maintien des meilleures conditions possibles de sécurité et d'hygiène au travail dans le but de prévenir les maladies et les accidents tels que définis à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et à la Loi sur la santé et la sécurité du travail.*

Ce comité est particulier, car il est paritaire et se compose de trois membres désignés par le Syndicat et trois membres désignés par l'Université. Selon nos statuts, la partie syndicale du comité est composée de trois membres élus par le conseil syndical. Il s'agit présentement de messieurs Claude Bergeron, Ghislain Béliveau et Gérard Bourque.

Le comité de bien-être a de grandes responsabilités. Il doit se familiariser avec les lois en vigueur au Québec en matière de santé et sécurité au travail (SST). Il a comme rôle de recevoir les plaintes des membres, les étudier, faire enquête s'il y a lieu et surtout y répondre.

Les dossiers traités en SST sont parfois rapides, voire quelques minutes, mais parfois ils peuvent s'étendre sur plusieurs années. Si votre dossier fait partie de la seconde catégorie, il est parfois tentant de croire qu'il est peut-être tombé aux oubliettes. Ce n'est vraiment pas le cas. Soyez certain que lorsque la santé des membres est en jeu, le comité ne lâchera pas le morceau tant qu'il n'y aura pas résolution du dossier.



La Loi sur la santé et sécurité au travail reconnaît le droit de refuser d'exécuter un travail s'il y a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail vous expose à un danger pour votre santé, votre sécurité ou votre intégrité physique, ou peut avoir pour effet d'exposer une autre personne à un semblable danger. Vous devez en aviser votre supérieur, l'employeur ou un de ses représentants et demeurer disponible sur les lieux de travail. Bien sûr c'est à ce moment qu'il est important d'aviser un des membres du comité de bien-être, soit directement ou en appelant au Syndicat. Il s'agit de la plus importante intervention d'un membre du comité de bien-être, car il vous assistera dans l'exercice de votre droit de refus.

Les membres du comité ont aussi un rôle important en prévention. Pour ce faire, ils doivent se familiariser avec les plans d'urgence en vigueur. Ils doivent être à l'affût de toutes anomalies et dangers potentiels, mais aussi prévoir l'imprévisible. Un des moyens utilisés pour atteindre cet objectif est de participer aux formations en SST, ainsi qu'aux instances syndicales qui nous permettent de voir ce qui se fait ailleurs au Québec. Une de ces instances est le Comité provincial en santé-sécurité au travail (CPSST) du SCSFP Québec. Le meilleur accident, c'est celui qui n'arrivera jamais!

## le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCSFP 7498

**RESPONSABLE :** Richard Corriveau  
**COLLABORATION :** Joane Malenfant, Madeleine Couture, Odile Couture, Charles Miquelon, Daniel Proulx

**COURRIEL :** SEESUS@USherbrooke.ca  
**TÉLÉPHONE :** 819-821-7646  
**TÉLÉCOPIEUR :** 819-821-7627  
**PAGE WEB :** <http://www.seesus.ca>

**IMPRESSION :** Photocopie Jacques Gagné Inc.